

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 2 JUIN 2022

**Étaient présents :** H. BRUCY – D. TABARD – A. TREMOULET -J. BEYLIE— N. VEYSSIERE – M. COUFFY – G. TESTAS – T. FABRE — C. HUGON - A. BONNEVAL - R. JAGGA - C. POUCH

**Absents excusés :** P. DELMAS (Procuration à G. TESTAS) - I. CHASTAGNER

**Convocation :** 24 mai 2022

**Secrétaire de séance :** J. Beylie

### **1. Approbation du compte rendu de la séance du 14 avril**

Le compte rendu n'appelle aucune observation particulière – Adopté à l'unanimité -

### **2. Acquisition foncière Le Chapelier**

M. le Maire rappelle la délibération du 24 janvier 2022 approuvant l'acquisition d'une surface de 1 500 m<sup>2</sup> issus des parcelles AC 523-525-526-527-528, rue du 8 mai.

Compte tenu des différents projets (maison de santé privée – locaux commerciaux ou services – équipements sportifs etc...) que la municipalité souhaite étudier, il conviendrait d'acquérir une surface plus importante à savoir les parcelles AC 523-525-526-527-528 pour une surface totale 3 808 m<sup>2</sup>.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'acquisition d'une surface de 3 808 m<sup>2</sup> un prix de 10 € le m<sup>2</sup> et autorise M. le Maire à signer les actes.

### **3. Décision modificative budgétaire**

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal approuve les modifications suivantes :

- + 27 000 € acquisition
- 27 000 € stade

### **4. Indemnité de gardiennage église**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer à 479 € l'indemnité de gardiennage de l'église au titre de l'année 2022.

### **5. Protocole d'accord transactionnel avec DIRCO**

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord avec la DIRCO relative à l'attribution d'une indemnité de compensation de 26 600 € pour les désordres de voirie occasionnés lors des problèmes de circulation sur les voies communales liés à la fermeture des voies sur l'A20.

### **6. Questions diverses**

- Conseil d'école : Chrystèle Pouch représentera la mairie.
- Visite de M. Soulier président de la CABB le mardi 7 juin à 17 heures. Tous les élus sont invités.
- Garderie du mercredi matin : la question se pose sur le maintien du service compte tenu du nombre d'enfants qui la fréquentent. Un seul agent devrait assurer cette mission. Après débats, il est décidé de maintenir le service le mercredi matin mais ce point sera évoqué lors du prochain conseil d'école. Le transport scolaire pose également question (géré par la CABB) compte tenu de la faible fréquentation.
- Flash infos : à distribuer vers le 15 juin

- 29 juin à 10 heures 30 : inauguration de la maison France Services
- 29 juin à 15 heures : réunion pour Natura 2000 en présence de M. Le Sous-Préfet à la salle polyvalente dans le cadre d'un projet d'extension du périmètre
- Appartement libre au-dessus de l'école
- Rénovation des façades du logement au-dessus de la maison France Services : prévoir environ 5 000 € HT.
- Thierry Fabre demande où en est le projet de climatisation à l'épicerie. M. le Maire explique les diverses négociations qui ont eu lieu avec la gérante mais qui n'ont pu aboutir.

La séance est levée à 21 heures 45

Le Maire

Hervé BRUCY